



Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier d'Entremont

Jeudi 3 juin à 20 h 00

Sous-sol école primaire

Elus présents :

M. Olivier BECHT, Maire de la Ville de Rixheim
M. Michel POCHON, Conseiller Municipal délégué
M. Jean-Bernard FORESTIER 1er Adjoint au Maire
M. Richard PISZEWSKI, Conseiller Municipal délégué
Mme Maryse LOUIS, Adjointe au Maire
Mme Rachel BAECHTEL, Conseillère Municipale déléguée
M. Christophe EHRET, Conseiller Municipal délégué
Mme Béatrice TESSIER, Conseillère Municipale déléguée

Assistaient en outre :

M. Michel CAPPELAERE, Directeur de Cabinet
Mme Martine WEHRLE, Directeur Général des Services
Mme Martine GROSS, Secrétariat.

Participants :

45 personnes.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Puis un power point est visionné sur les réalisations du Conseil Municipal.
Monsieur le Maire le commente.

1) Bilan des 2 premières années du mandat

Monsieur le Maire revient rapidement sur les engagements pris en mars 2008 pendant la campagne électorale.

- **Objectif n° 1 : maîtriser l'urbanisation**

- **Révision du plan local d'urbanisme** : Rixheim s'est agrandie rapidement et les infrastructures actuelles ne sont plus adaptées. En un 1^{er} temps : il est important de conforter la place des collines et

des forêts car avant tout Rixheim tient à garder son charme et son poumon vert. 1^{er} engagement tenu.

- Rénovation de la voirie : elle est en cours et aucun quartier n'a été oublié (rue de l'Etang, Grand'Rue...). Dans le quartier d'Ile Napoléon 2 rues ont fait l'objet de travaux : la rue Jean Jaurès et la rue Zumstein. Ces travaux font partie d'un programme de travaux de voirie.

- Mise en sécurité des ponts : ponts rue St Jean et rue Wilson (passage sécurisé).

- Création de pistes cyclables : rue du Temple près du Collège Capitaine Dreyfus.

- Objectif n° 2 : garantir la sécurité et la tranquillité des Rixheimois

- Monsieur le Maire tient à signaler que la nuit dernière un véhicule a encore été incendié. Il revient sur la baisse de la délinquance : 50 % depuis 2009. Cette baisse significative est due en grande partie à l'augmentation des effectifs de la Police Municipale (de 3 à 10 agents entre 2008 et 2009) ainsi qu'à la mise en place de patrouilles de nuit.

- Objectif n° 3 : actions en faveur de l'environnement

- Mise en place d'une collecte sélective des ordures ménagères (sacs jaunes).
- Réduction de l'utilisation des phytocides.
- Favoriser la biodiversité.

- Objectif n° 4 : activités et services pour tous les âges de la vie

- Création de « La Maison de Vie » en partenariat avec APALIB (sorties, activités sportives... pour les + de 60 ans).
- Création du Conseil des Aînés.
- Création du Conseil des Jeunes sous la responsabilité de Mme BIGNON, CMD.
- Création des 4 conseils de quartier avec 2 réunions par an pour chaque quartier (Ile-Napoléon, Romains, Entremont et Centre).
- Mise en place de Ciner'j (activités pour les jeunes de 12 à 18 ans).

- Objectif n° 5 : agir pour le développement économique et l'emploi

- Création d'un club des entrepreneurs.
- Etude de projet d'une zone d'activité économique. Monsieur le Maire pense qu'il est important de réfléchir à l'implantation d'entreprises plus petites (les grandes entreprises comme Peugeot sont en difficulté).

- Objectif n° 6 : adapter les infrastructures à la taille de la population actuelle

- Les infrastructures ne sont plus adaptées. En effet, Monsieur le Maire signale que 240 enfants sont en liste d'attente à la crèche et qu'il y a également une attente importante au niveau du périscolaire (cantine) faute de personnel, de locaux....
- Nouveau plan de circulation des bus. Mise en place de la ligne Soléa n° 22 depuis le 1^{er} février 2010. Monsieur le Maire tient à signaler qu'il a bataillé durement pour cette ligne qui permet aux Rixheimois d'Ile Napoléon de relier le centre de Rixheim.

- Agrandissement du cimetière : indispensable par manque de place (coût important).
- Rénovation des écoles. En juillet 2010 : lancement des travaux d'agrandissement et de modernisation des écoles maternelle et élémentaire Les Romains. Pour les écoles primaire et maternelle d'Ile Napoléon des travaux à hauteur de 200.000 € sont prévus.

- Etude d'un projet de construction d'une nouvelle salle de sports à Ile Napoléon sur le site rue de la Forêt Noire.

Intervention d'une personne qui demande un référendum. Monsieur BECHT y est opposé.

Il signale que le nombre de clubs sportifs a fortement évolué ces dernières années et que les créneaux au niveau des salles sont de plus en plus restreints. Le gymnase St Jean est devenu vétuste (plus aux normes pour les matchs au niveau national). Le rénover reviendrait trop cher et construire une nouvelle salle n'est pas plus cher et elle serait aux normes actuelles.

Monsieur le Maire s'est engagé auprès de ces électeurs. Il précise que sur ce terrain, il est également prévu la construction d'une nouvelle crèche afin de remplacer Tournicoti (qui a été obligé de réduire le nombre de places de 20 à 15 en raison de problèmes de normes). Sur le même site, on trouvera un nouveau local périscolaire qui remplacera les préfabriqués situés à l'école primaire d'Ile Napoléon, rue Victor Hugo.

- **Objectif n° 7 : stabiliser les impôts et assainir les finances de la Ville**

- Augmentation des impôts (part communale) : 0 % en 2008, 2009 et 2010.
- Dépenses : définition des priorités. Equilibre budgétaire pas trop mauvais.
- Pour terminer cette énumération, Monsieur le Maire revient sur la fermeture de la station AS 24 (non renouvellement de l'autorisation) qui a permis de réduire fortement le trafic routier des poids-lourds dans le quartier d'Ile Napoléon.
- Lors de la réunion précédente, il avait été demandé la présence de la SOMCO. Celle-ci a été contactée téléphoniquement mais elle ne se déplace pas après 18 h 00.
- Monsieur le Maire souhaitait rappeler ces principaux objectifs afin de montrer aux Rixheimois qu'il essaie au mieux de tenir ses engagements avec son équipe pris lors de sa campagne électorale de 2008.

2) Explications concernant accès au chantier.

- Explications sur les futurs travaux quant aux passages des camions.
- Diverses possibilités examinées.
- Passage des camions sur le parking : proposition non retenue.
- Passage par « le bas » rue des ormes : objection d'un intervenant.
- La solution proposée par Monsieur le Maire est de faire passer les véhicules derrière l'église sur les terrains de la ville (aménagement arrière du parking mais 2 arbres sacrifiés).

3) Pistes cyclables :

Débat autour des 3 hypothèses d'aménagement d'une piste cyclable :

- **Rue des Marguerites vers l'Impasse du Cèdre**
- **Chemin Noir vers la rue A. Schweitzer**
- **Rue A. Schweitzer.**

Avis de Monsieur Patrice WELTER au titre du CADR.

- Chemin menant à l'**impasse du Cèdre** : non réalisable en raison du coût élevé des travaux (VRD et éclairage.)
- **Chemin Noir** non réalisable car très fréquenté par les piétons, virage très serré.
- **Rue Albert Schweitzer** : possible à condition d'aménager une bande cyclable dans le sens de la montée – problème de largeur.

Propriété foncière à vérifier, intervention de Monsieur LUTTENAUER qui annonce d'ores et déjà le refus d'intégration dans le domaine communal des associations syndicales du PARC D'ENTREMONT (refus déjà signalé à l'ancienne Municipalité).

Avis de Monsieur PISZEWSKI : nécessité de reprise de la structure de la chaussée pour élargissement de la plate-forme de la chaussée.

Avis de Madame LOUIS : propose un traitement « léger » du chemin menant à l'impasse du cèdre par redressement de la pente.

Autre intervention des membres du Conseil de Quartier du Centre qui présentent leur projet de parcours cyclable partant du bas du chemin menant à l'impasse du Cèdre jusqu'au quartier des Romains.

Conclusion de Monsieur le Maire : consensus difficile.

Monsieur le Maire invite le Conseil de Quartier à se prononcer sur 4 hypothèses :

Chemin menant à l' Impasse du Cèdre.

Chemin Noir (après un éventuel et léger élargissement).

Rue A. Schweitzer.

Aucun changement.

Monsieur le Maire décide de transmettre le résultat de cette consultation à la Commission Municipale des Pistes Cyclables qui a pour mission de réaliser une relation des quartiers entre eux.

4) Interventions des présents : Doléances.

- **Rue Albert Schweitzer** : mise en place d'une signalisation « trous en formation ». Demande de réparation des nids de poule.

Décision : accord pour réfection par reprise d'enrobés dans le cadre des travaux en régie.

Prévoir : **DEMANDE DE TRAVAUX**

- **Sortie du parking Ecole Primaire** : Danger signalé par manque de visibilité et demande de pose de miroir.

Décision : accord de Monsieur le Maire prévoir une **DEMANDE DE TRAVAUX**

- ✚ **Ecole maternelle** : demande de parking pour autobus

Décision : pas nécessaire – non justifié – Bus inutile après démarrage de la restauration scolaire.

Deux sorties annuelles hors heure de pointe.

- ✚ **Ecole maternelle** : marquage des emplacements de stationnement pour véhicules effacé.

Décision : accord de Monsieur le Maire prévoir une **DEMANDE DE TRAVAUX**

- **Devenir du PEDIBUS ?**

Réponse : Projet suivi mais freiné par manque de parents accompagnants bénévoles.

- **Circulation difficile carrefour rue Wilson et rue A. Schweitzer**

Bouchon matinal, demande de déviation du flux de véhicules provenant du centre ville par la rue St-Jean.

Réponse : Négative – sauf accord pour classement rue Wilson en sens unique.

Ecole maternelle - Eaux usées

Réseau d'eau partagé entre l'école maternelle et les propriétés privées : entretien, curage et diagnostic caméra des conduites.

Réponse : ce sera signalé aux services Techniques. Pour information, le SIVOM est compétent dans le domaine de l'écoulement des eaux pluviales et l'assainissement.

➤ **Rue des Œillets** :

- Vitesse excessive des parents d'élèves se rendant à l'école maternelle (à voir avec Police Municipale pour information.)

Parking arrière école maternelle : problème de stationnement sauvage risquant de gêner le passage des véhicules de secours.

Controverse : certains membres de l'assemblée rejettent cette remarque ayant constaté le passage normal de la benne des ordures ménagères.

Ecole maternelle : stationnement abusif des parents.

Décision : signalement à la **Police Municipale**.

➤ **Lampadaire de l'aire de jeux situé à coté de l'école primaire.**

- Il est accusé d'attirer « les jeunes » bruyants, phénomène aggravé par la présence de bancs.

Décision : Eventuelle proposition de déplacement vers le parking du lampadaire. Affaire à suivre.

➤ **Parking rue des Ormes** : lampadaire à poser

Décision : Faire une **DEMANDE DE TRAVAUX**.

➤ **Rue Wilson** : suppression borne à la hauteur du n° 82 rue Wilson.

Décision : faire une **DEMANDE DE TRAVAUX**.

5) RESULTAT ENQUETE MENEES EN CONCERTATION AVEC APSIS (d'octobre 2009 à février 2010)

Commentaire du power-point par Rachel BAECHEL

- En effet, un questionnaire élaboré avec le Groupe Convivialité / jeunes lors de la réunion du 06/07/2009, a été distribué aux résidents du quartier. Cette démarche s'est inscrite selon les vœux de certains résidents qui souhaitaient entrer en contact avec les jeunes et connaître leurs motivations d'améliorer la vie dans le quartier.
- Observation : plusieurs membres de l'assemblée signalent ne pas avoir reçu le questionnaire.
- **Commerce**

- Forte demande de création d'un petit commerce.

Pas de réponse positive pour le secteur alimentaire compte tenu de la faible superficie proposée.

Explication de Monsieur le Maire suite aux négociations avec le groupe COOP (qui était d'accord sur le principe) repris par LECLERC qui n'a pas de politique de commerce de petite dimension.

- **Déjections canines**

- Annonce du Maire : verbalisation à compter de juillet 2010 (48 €) sera possible sur domaine public suite à convention entre association et union syndicale et ville.

- **Poubelles**

- Demande : pose poubelles rue des Sorbiers.

- **Ordures ménagères**

- Accord de principe unanime pour réduction du nombre de passage de la BOM à une fois par semaine. Passage pour tri sélectif inchangé.

- **Déneigement - environnement**

- Accord de principe pour réduction du salage (sauf axes prioritaires et en pentes) passage lames et gravillonnage : l'unanimité moins 1 contre.

- **Corbeaux**

- Problème signalé au locataire de chasse, piégeage à prévoir.

- **Vidéo protection**

- Explication de Monsieur le Maire concernant les sites d'implantation des caméras.

Monsieur le Maire remercie tous les intervenants et leur souhaite de passer une bonne soirée.

Fin de réunion : 23 h 15